

**> Plus de 40 % d'augmentation du programme immobilier depuis 2007**

Pour répondre efficacement aux évolutions de la Justice et afin d'améliorer les conditions de travail des personnels, Rachida DATI a engagé, dès son arrivée, un programme d'amélioration de ses infrastructures immobilières (**762 millions € pour 2007/2008**).

L'effort sera poursuivi en 2009/2010 avec un budget de **1.068 milliard € pour 2009/2010**.

**> Un plan de relance de 80 millions d'euros**

**1 – LES PALAIS DE JUSTICE**

De 2007 à 2011, les crédits connaissent un **accroissement de 53 %**, répartis sur :

**- la mise en œuvre de la réforme de la carte judiciaire :**

- **385 millions d'euros** sur cinq ans
- Plus de **800 opérations** destinées non seulement à accueillir les juridictions regroupées, mais aussi à offrir de meilleures conditions de travail pour les agents en améliorant également l'accueil des justiciables.

- la construction et la réhabilitation d'une **vingtaine de palais de justice (600 millions d'euros)**

- **la mise aux normes des bâtiments accueillant le public** (accessibilité pour les handicapés, sécurité incendie) : près de 350 opérations réparties sur l'ensemble du territoire national sont en cours.

*Grâce au **plan de relance**, 30 millions d'euros (soit 42 opérations) seront ainsi injectés très prochainement dans toutes les régions. Les entreprises locales pourront ainsi bénéficier de commandes dans de multiples secteurs d'activité (toiture, maçonnerie, ravalement, élévateur pour personnes à mobilité réduite...).*

**LA SURETE DES JURIDICTIONS**

**A la suite de l'agression d'un magistrat au palais de Justice de Metz le 5 juin 2007**, la Garde des Sceaux met en œuvre un plan d'urgence pour renforcer la protection des personnels et des sites judiciaires. Des crédits exceptionnels d'un montant de **20 millions d'euros** sont alloués pour financer 27 opérations immobilières liées à la sécurité/sûreté des bâtiments judiciaires et la mise en place de portiques et d'équipes de filtrage supplémentaires de façon à ce que soient équipés aujourd'hui :

- l'ensemble des Cours d'appel et des Tribunaux Supérieurs d'Appel,
- l'ensemble des Tribunaux de Grande Instance
- et 32 autres sites répertoriés comme étant les plus exposés, **soit 250 sites au total**.

**Ces mesures exceptionnelles sont relayées en 2008 par :**

- l'amélioration du recensement et de l'analyse des incidents transmis à la chancellerie ;
- la refonte et la dynamisation du site intranet « sûreté des juridictions » ;

- la sensibilisation au thème de la sûreté de **520 magistrats et fonctionnaires** ;
- la réalisation de diagnostics de **22 sites** et l'étude systématique des nouveaux projets immobiliers ;
- l'identification d'« émission de messages d'alerte », solution « nouvelle technologie » adaptée aux sites de petite taille ou isolés ;
- le recrutement de **7 experts** « sûreté » interrégionaux, officiers réservistes de la police nationale, localisés dans chaque Cour d'appel siège de J.I.R.S. en métropole. Ils sont le relais de la section « sûreté » auprès des chefs de cour et de juridiction.

L'analyse des incidents permet de cibler les efforts sur l'accueil, le tribunal pour enfants et le service des tutelles où la majorité des incidents se produisent.

**Les mesures mises en œuvre ont entraîné une diminution notable du nombre d'incidents.**

Pour l'année 2008, 246 fiches ont été transmises à la Chancellerie, soit une **diminution du 1/3** du nombre de fiches de déclaration d'incidents par rapport à 2007.

**En particulier, le passage au contrôle d'un portique permet de soustraire en moyenne chaque mois 200 objets dangereux (couteaux, ciseaux, cutters, tournevis, bombes lacrymogènes, rasoirs, etc.).**

## 2 – LES ETABLISSEMENTS PENITIAIRES

**En 2008, 4 nouveaux établissements pénitentiaires ont été ouverts : Mont-de-Marsan, Saint Denis de la Réunion, Roanne, Lyon-Corbas.**

**En 2009 sept autres établissements le seront à Nancy, Poitiers, Bourg en Bresse, Rennes, Le Mans, Béziers et Le Havre.**

Le budget 2009 s'élève à **271 M€** Il se décompose en deux grands postes :

- la poursuite du programme de construction « **13 200 places** » (10 800 places réservées à la réalisation de nouveaux établissements pénitentiaires, 2 000 places de quartiers courtes peines, **420 places** destinées aux mineurs dans 7 établissements spécialisés (EPM).la conduite des actions dédiées à l'entretien du gros œuvre des établissements pénitentiaires et leur sécurisation,
- 

**7 nouveaux établissements pour mineurs (EPM) :**

- 5 EPM livrés en 2007, pour 300 places : Quiévrechain, Meyzieu, Lavaur, Marseille et Orvault
- 2 EPM livrés en 2008, pour 120 places : Porcheville et Meaux-Chauconin

*50 millions d'euros seront dédiés au titre du plan de relance pour l'amélioration des conditions de détention et à la sécurité des bâtiments.*

### **3 – LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

- En 2008 l'ouverture d'une nouvelle école de formation à Roubaix ; 5 nouveaux Centres Educatifs Fermés ont été ouverts.

- La programmation 2009/2012 ne comporte pas moins de 92 opérations. 30 d'entre elles portent sur des acquisitions, des constructions neuves, des réhabilitations ou des extensions/restructurations.

**En 2009, sont prévues les livraisons des nouveaux bâtiments abritant les centres de placement immédiat des Ponts de Cées, de Saint-Etienne, de Laon, de Saint-Brice-sous-Forêt, de l'UEAJ de Valence, des foyers d'action éducative de Bourges et d'Aubervilliers.**

Des diagnostics en matière d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées seront réalisés en 2009.

### **4 – L'ADMINISTRATION CENTRALE**

La Garde des Sceaux a impulsé une politique de rationalisation des locaux de l'administration centrale :

- (1er janvier 2007)
- des opérations de rationalisation des sites ont permis de supprimer un bail locatif rue de l'Université ;
- Le relogement de l'inspection général des services judiciaires dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement va permettre, dès le mois d'avril 2009, la réduction du coût du loyer.